

OBJET : Réalisation du Schéma Directeur EU de Cazaubon

Membres en exercice : **26**
Membres présents lors de la délibération : **18**
Membres ayant donné procuration : **5**
Date de convocation : **28/02 /2022**
Date d'affichage : **28/02/2022**
Votes contre : **0**
Votes pour : **23**
Abstentions : **0**

L'an deux mille vingt-deux, le dix mars,

Le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni
Au Foyer de Salles d'Armagnac, sous la présidence
de **Monsieur Philippe SAUQUES, Président.**

Secrétaire de séance : **Monsieur Arnaud LATAPIE**

Membres présents : ORTYL Chantal, VETTOR Claude, PASQUIER Henri, DIEDERICH Henri, LAPORTE Régis, BAQUE Aline, LABURTHE Joël, TARBE Cécile, BOUJU Michel, NALIS Patrick, SAINT LANNES- Claude, DUPRAT Cathy, LAGOUANELLE Jean-Noël, PRENERON Laurent, CASTERA Guy, SAUQUES Philippe, TROTTA Pascal, LATAPIE Arnaud

Membres représentés : MAURAS Marie-Claude (procuration à Pascal TROTTA). DUPUY Alain (procuration à Joël LABURTHE), DESJARDINS Lionel (Pouvoir à Claude SAINT-LANNES) BARSACQ Franck (pouvoir à Michel BOUJU), FRENOT Thierry (pouvoir à Aline BAQUE)

Délibération :

Le Comité Syndical,
Après avoir entendu le Président,

DECIDE

De donner pouvoir au Président de lancer l'élaboration schéma directeur Eaux Usées de Cazaubon et de solliciter la demande de subvention auprès de l'AEAG.

La somme nécessaire est inscrite au budget primitif AC 2022.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits
Le Président,
Philippe SAUQUES

